



Annales historiques de la Révolution française

328 | avril-juin 2002
La Révolution et le Droit

L'émancipation des Noirs dans la Révolution française (1789-1795)

Jacques Bernet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2281>

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002

Pagination : 245-246

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Jacques Bernet, « L'émancipation des Noirs dans la Révolution française (1789-1795) », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 328 | avril-juin 2002, mis en ligne le 15 mai 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2281>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

L'émancipation des Noirs dans la Révolution française (1789-1795)

Jacques Bernet

RÉFÉRENCE

Jean-Daniel Piquet, *L'émancipation des Noirs dans la Révolution française (1789-1795)*, Paris, Karthala, 2002, 509 p.

- 1 Il s'agit de l'édition de la thèse récemment soutenue par l'auteur devant l'Université de ParisVIII-Saint-Denis. Le sujet n'est certes pas totalement neuf : Jean-Daniel Piquet s'inscrit clairement dans la lignée des travaux menés ces dernières années par Yves Benot ou Florence Gauthier, qu'il cite d'ailleurs abondamment, comme dans le prolongement des rencontres et publications auxquelles avait donné lieu le bicentenaire de la Révolution française et plus particulièrement celui de la première abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en février 1794, événement que l'auteur entend hautement réhabiliter, contre un courant historiographique qui tend à le minimiser, sinon le nier, et avec lequel Jean-Daniel Piquet ne cesse de polémiquer, sur un ton trop souvent excessif. On pourrait aussi discuter la séquence chronologique choisie (1789-1795) : la coupure de la fin de la Convention thermidorienne paraît en effet moins pertinente que 1802, date du rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises par Bonaparte.
- 2 Malheureusement ce projet estimable, s'appuyant sur une abondante érudition, notamment puisée dans la presse contemporaine, souffre de beaucoup de maladresses d'écriture et surtout de défauts majeurs de méthode, qui ne facilitent guère la lecture d'un livre trop souvent redondant, multipliant les redites, les retours en arrière et les allusions obscures. Ces faiblesses de forme nous semblent malheureusement refléter avant tout les confusions de la pensée et les insuffisances d'une démarche intellectuelle, consistant d'abord à vouloir démontrer à tout prix une interprétation univoque et conçue *a priori*, comme le confirment de fâcheux oublis de la « bibliographie sélective » – ainsi, l'incontournable synthèse de Jean MEYER et Jean TARRADE, tome 1 de *L'histoire de la France*

coloniale, ou encore le beau livre récent de Rita HERMON-BELOT, *L'abbé Grégoire, la politique et la vérité*.

- 3 Nous nous limiterons à quelques exemples tout à fait symptomatiques. Le chapitre introductif destiné à faire le point sur « l'héritage des Lumières et les polémiques qu'il a suscitées » quant à la traite et l'esclavage, présente un point de vue fort unilatéral, pour ne pas dire caricatural, du dossier, omettant systématiquement des courants abolitionnistes « moraux » comme ceux de la tradition catholique (Fénelon) ou plus pragmatiques (tels les physiocrates arguant de la supériorité économique du salariat sur le travail servile), obscurcissant bien inutilement le cas Las Casas, lui-même inspirateur d'un Grégoire, représentant emblématique, dès avant 1789, des Lumières chrétiennes et de l'*Aufklärung* catholique, pour reprendre l'expression de Bernard Plongeron. De la même façon, Jean-Daniel Piquet escamote ou à tout le moins obscurcit le débat sur les circonstances du vote d'abolition de pluviôse an II, événement à la fois précurseur et tardif – près de 5 ans après l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme – qui ne saurait se limiter à l'aboutissement d'un long combat linéaire de Robespierre et des futurs Montagnards, depuis 1788-1789, comme l'auteur veut à tout prix le démontrer. Certes la Convention montagnarde a effectivement entériné et même généralisé à l'ensemble des colonies françaises l'initiative d'émancipation des esclaves noirs, prise à Saint-Domingue à l'automne 1793 par les commissaires Sonthonax et Polverel dans les circonstances particulières que l'on sait (insurrection des esclaves, mouvements des libres de couleur, émigration des colons et ralliement de la majorité d'entre eux aux Anglais...). Mais peut-on raisonnablement concevoir la date et les conditions de ce vote d'émancipation sans les circonstances de la guerre, des questions internationales et coloniales, ces dernières expliquant d'ailleurs largement la longue et puissante résistance du lobby incarné par le club Massiac contre toute évolution du statut des esclaves et des hommes de couleur dans les colonies françaises ? De la même façon, comment peut-on présenter ce vote circonstanciel comme l'effet d'un prétendu « mouvement populaire » en France ? Ne peut-on voir au contraire dans les adresses de clubs ou les fêtes suscitées par l'événement, souvent à l'initiative des représentants en mission, une tentative de pédagogie politique de la part du gouvernement révolutionnaire, sinon un essai d'instrumentalisation du vote d'abolition au service de la Convention montagnarde, comme un peu plus tard à l'occasion du décret de floréal sur l'Être suprême ? Rappeler ces circonstances spécifiques et poser en tout cas le problème des conditions politiques de cette première abolition ne réduit de toutes façons aucunement l'importance hautement symbolique de ce vote historique de février 1794 : en ce domaine comme en tant d'autres, la Révolution française a su montrer la voie.
- 4 La lecture du livre de Jean-Daniel Piquet nous inspire d'autant plus de regrets que l'auteur est incontestablement un bon connaisseur des sources et enjeux de la période en un domaine où il apporte une impressionnante masse documentaire, hélas si mal mise en œuvre et exploitée : quel gâchis !